

Comité consultatif
de lutte contre
la pauvreté
et l'exclusion sociale

Québec 



Consultation sur la place de l'emploi dans la lutte à la pauvreté

Réflexion de la COCDMO en matière d'emploi et de lutte à la pauvreté

Lignes directrices

- L'emploi constitue toujours un, sinon le vecteur le plus puissant de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Toutefois, les préoccupations liées à l'emploi ne peuvent être séparées des autres considérations en amont et en aval.
- La sortie de la pauvreté et de l'exclusion sociale doit donc être analysée selon une continuité de parcours, allant de l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus pauvres et les plus exclues (sécurité alimentaire, logement, santé, donc ce qui est en aval de l'emploi), en passant par des mesures favorisant une démarche vers l'emploi qui soit adaptée à chacun (d'où l'importance de la notion d'accompagnement) et se poursuivant par l'insertion, le maintien et la progression en emploi (d'où, notamment, la nécessité de la formation continue).

Constats

- L'emploi est l'aboutissement d'une démarche et non le point de départ : **l'emploi n'est pas désincarné des autres préoccupations dont plusieurs constituent en réalité des préalables incontournables.**
- Toutes les personnes sans emploi devraient avoir **accès à des mesures d'employabilité** et celles-ci devraient pouvoir compter sur des ressources de longue durée adaptées aux besoins des personnes, plutôt que conformes à des normes et des mesures.
- Le fonctionnement en silo empêche de prendre en compte la continuité du parcours de sortie de la pauvreté et de l'exclusion sociale et d'y répondre efficacement : **nécessité d'une approche gouvernementale intégrée.**
- Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion ont besoin d'être soutenues tout au long de leur démarche : **les pratiques d'accompagnement des personnes sont indispensables pour favoriser le succès d'un parcours de sortie de la pauvreté et de l'exclusion.**
- La formation et l'éducation sont au cœur des solutions de sortie de lutte à la pauvreté : **le droit à la formation et à l'éducation pour tous est primordial et les moyens pour l'exercer doivent être favorisés** (notamment par la levée des obstacles à la formation-voir ICÉA).
- Les trajectoires de vie, les réalités territoriales et régionales, les besoins des communautés et des individus sont multiples, en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : **la capacité d'innovation constitue un levier puissant auquel les organismes luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale doivent pouvoir recourir** (d'où l'importance de mesures souples, de passerelles entre les programmes et les mesures, de budgets pour la recherche et le développement, etc.).

Pistes de réflexion ou de solution

- **Instaurer de meilleures mesures pour les personnes sans aide de prestation de revenu** . Emploi-Québec, par ses enveloppes régionales, se doit de prioriser, pour des stricts impératifs d'économie, la sortie des clientèles de l'aide sociale. Pour les personnes sans revenu, la demande d'aide est d'ores et déjà un très grand indicateur de détresse économique. Dans certaines régions, les mesures n'étant parfois plus accessibles, ces personnes sont réduites à leur situation de pauvreté et le gouvernement ne leur offre aucun filet social pour intégrer le marché de l'emploi.
- **En raison du mode de financement de nos organisations par entente de service, une restriction budgétaire entraîne automatique une coupure de services.** Il est essentiel que le gouvernement maintienne, voire bonifie, le financement des organisations œuvrant au développement de la main-d'œuvre des clientèles éloignées du marché de l'emploi et qu'il développe des stratégies en vue d'assurer la pérennité des services offerts (possibilité de financement à la mission, par exemple).
- **Miser sur une approche globale et une vision intégrée et souple des services.** Présentement, les passerelles entre les différentes mesures ne sont pas toujours présentes.
- **Susciter l'expression des besoins** afin que les programmes soient adaptés aux réalités des personnes et non seulement axés sur des mesures.
- Émonder le discours d'Emploi-Québec en ce qui a trait à la pénurie de **main-d'œuvre pour les emplois spécialisés**. Il est vrai que certains types d'emploi nécessiteront des compétences spécifiques, mais la rareté de la main-d'œuvre rendra les entreprises plus enclines à former directement leur main-d'œuvre et à embaucher des clientèles jusque-là sous-représentées sur le marché du travail.

Pistes de réflexion ou de solution

- **Arrimer les efforts du gouvernement, des entreprises et des organismes communautaires en employabilité.** Le gouvernement doit apporter des mesures souples, les entreprises doivent être sensibilisées et laisser leurs préjugés, et les organismes communautaires doivent pouvoir s'adapter aux besoins des entreprises et aux besoins de leur clientèle.
- Financer des **activités de recrutement** au lieu des activités de service.
- **Créer des espaces d'innovation** et de recherche pour explorer des avenues qui fonctionnent bien.
- **Augmenter le niveau de qualification des personnes** en démarche d'insertion ou en emploi précaire en leur donnant un accès plus facile aux outils de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (PAMT, carnet d'apprentissage, compagnonnage), et ce, afin d'améliorer leur employabilité.